Sainte-Brigitte-de-Laval
Une vie au rythme de la nature

Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
MRC de la Jacques-Cartier

Avis public

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES SUR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PPR345-10-2026 VISANT À AUTORISER LA CLASSE D'USAGE CP-1, 2.b[1] SUR LES LOTS 5 586 294 et 5 757 709 SITUÉS EN ZONE RÉSIDENTIELLE HB-17 CONTRAIREMENT À CE QUI EST AUTORISÉ À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DU RÈGLEMENT NUMÉRO 981-25 ET EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 792-16[2].

1. Lors d'une séance tenue le 20 octobre 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le projet de résolution numéro PPR 345-10-2026 en vertu du règlement numéro 792-16[3].

2. Ce projet de résolution concerne les lots **5 586 294 et 5 757 709** (voir plan en annexe) et vise à autoriser un usage dérogatoire pour cet immeuble, situé en zone résidentielle (zone HB-17), soit de permettre un service de garde à l'enfance (garderie en installation).

3. Ce projet est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville.

4. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une approbation référendaire par les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville puisque le PPCMOI vise l'ajout d'usages non autorisés actuellement dans la zone HB-17.

5. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le 24 novembre 2026, à 18 h, à la salle des miroirs du bâtiment de services du parc des Saphirs, situé au 175, rue Kildare, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0.

6. Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le contenu de ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

7. Ce projet de résolution peut être consulté au bureau municipal, soit au 414, avenue Sainte-Brigitte, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 29e jour d'octobre 2026.

Catherine Roy

La greffière,
Me Catherine Roy

[1] Diminutif de service de garde à l'enfance
[2] Règlement 792-16 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
[3] Ibid.

5 757 709
s: 486,5
5106-38-6569
sl: 1 595,1
5 586 294
s: 1 108,6
HB-17
5 757 724
5106-39-6914
s: 1 262,7
6 194 418
5106-38-9599
s: 1 208,7
5 757 721
5106-38-2498
s: 2 579,8
5 758 861
s: 1 957,9
5 757 711
5106-28-7354
s: 1 500,0
5 757 720
s: 987,6
5106-38-0632
sl: 2 096,9
5 757 705
s: 796,1
5106-28-7217
sl: 1 252,7
5 586 254
s: 1 109,3
5 586 293
5106-38-6229
s: 1 670,3
5 586 295
5106-38-9537
s: 1 505,7
5 586 296
5106-48-2351
s: 1 519,9
5 586 298
5106-48-318
s: 1 779,4
Rue de
Rue de Lucer